Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 077-217701713-20260630-55_06_2026_DEL-BF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

VILLE d'ESBLY
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CANTON DE SERRIS
Arrondissement de Torcy
77450

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 55/06-2026

-oOo-

SÉANCE DU MARDI 30 JUIN 2026

DATE DE CONVOCATION : 23 JUIN 2026
DATE D'AFFICHAGE : 23 JUIN 2026

-oOo-

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET VILLE D'ESBLY

Rapporteur : Madame Patricia L'HUILLIER

L'an deux mille vingt-six, le mardi 30 juin, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie d'Esbly à 20h00, en séance publique, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Maire d'Esbly.

Monsieur le Maire quitte la salle avant l'examen de la présente délibération, conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales. Il ne participe pas au vote. La présidence de séance est assurée par Madame Patricia L'HUILLIER, première adjointe au Maire déléguée aux finances, désignée pour présider l'assemblée lors du vote de cette délibération. À l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29
NOMBRE DE PRÉSENTS : 25
NOMBRE DE VOTANTS : 28

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Ghislain DELVAUX *(quitte la séance avant le vote)*, Mme Patricia L'HUILLIER, M. David CHARPENTIER, Mme Valérie LEPOIVRE BACQUET, M. Charles CAÏUS, Mme Clotilde TEMPLIER, M. Nicolas QUELET, Mme Sophie LABAS, M. Fabien REYNARD, M. Jean-Pierre HAMEL, Mme Odile LOISEAU GUYOT, Mme Marie Gladine BETON, Mme Corinne CÉSARIN, Mme Christelle HENRY, M. Patrick MÉLÉO, M. Francesco PITARI, M. Brice COUSIN, M. Nicolas CAHAREL, Mme BRESCHIGLIARO Samia, M. Julien TRINQUET, M. LATAPY Emmanuel, Mme TAURIN Anne-Laure *(quitte la séance à 22h35, avant l'examen du point n°24)*, M. Xavier REVERT, Mme Yasmina GODICHE et M. Alexandre MEYER.

ONT DONNÉ POUVOIR :
- M. Sébastien GUILLARD à M. Julien TRINQUET
- Mme Aurélie DURAN à Mme Anne-Laure TAURIN
- Mme Pandora CHARANSOL à Mme Sophie LABAS

ABSENTS : Néant.

Formant la majorité des membres en exercice.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur David CHARPENTIER a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

-oOo-

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 077-217701713-20260630-55_06_2026_DEL-BF

Rapport au Conseil Municipal :

Le compte administratif, établi par l'ordonnateur, retrace l'exécution du budget de l'exercice écoulé. Intégrant les mouvements financiers effectivement réalisés, il peut faire apparaître une différence avec les crédits avec des dépenses et des recettes de chaque section inscrite au budget, celui-ci constituant un acte de prévision.

La détermination des résultats de clôture de l'exercice est ainsi rendue possible, en vue de leur reprise et de leur affectation au budget de l'exercice suivant.

Il est précisé que les résultats de l'exercice 2025 ont fait l'objet d'une reprise anticipée lors du vote du Budget Primitif 2026.

Au terme de l'exercice 2025, le compte administratif 2025 est arrêté aux sommes suivantes :

- Résultats d'exécution 2025 :

SECTION	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
INVESTISSEMENT	2 228 994,12 €	1 816 283,21 €	-412 710,91 €
FONCTIONNEMENT	7 816 507,48 €	8 478 621,57 €	662 114,09 €

- Résultats de clôture 2025 :

SECTION	SOLDE D'EXÉCUTION 2025	RÉSULTATS ANTÉRIEURS 2024	RÉSULTATS DE CLOTURE 2025
INVESTISSEMENT	-412 710,91 €	286 897,26 €	-125 813,03 €
FONCTIONNEMENT	662 114,09 €	1 847 563,48 €	2 509 677,57 €

Le résultat global de clôture est de 2 383 863,92 €

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-14,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU le Budget Primitif 2025,

VU la délibération municipale n° 36/06-2025 du 24 juin 2025 relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2024,

VU le Compte de gestion 2025,

CONSIDÉRANT que le Compte Administratif 2025 est conforme au Compte de Gestion 2025,

CONSIDÉRANT la présentation du Compte Administratif 2025,

Entendu l'exposé de Madame l'adjointe au maire déléguée aux finances,

Monsieur le Maire ayant quitté la salle,

Le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Patricia L'HUILLIER, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT,

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 077-217701713-20260630-55_06_2026_DEL-BF

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et voté, À L'UNANIMITÉ des suffrages exprimés, 24 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (M. Xavier REVERT, Mme Yasmina GODICHE, M. Alexandre MEYER et M. Bruno LEBLANC) ;

Article 1 : **APPROUVE** le Compte Administratif 2025 du budget de la Ville D'ESBLY et ses annexes tels que diffusés et joints à la présente délibération et conformément aux résultats présentés.

Au titre de la section de fonctionnement
Recettes : 8 478 621,57 €.
Dépenses : 7 816 507,48 €.
Résultat antérieur reporté : 1 847 563,48 €.
Résultat de clôture (excédent) : 662 114,09 €.
Soit un résultat cumulé de 2 509 677,57 €.

Au titre de la section d'investissement
Recettes : 1 816 283,21 €.
Dépenses : 2 228 994,12 €.
Résultat antérieur reporté (excédent) : 286 897,26 €.
Résultat de clôture (déficit) : – 412 710,91€.
Soit un résultat cumulé de – 125 813,03 €.

Article 2 : **PREND ACTE** des restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2025, reportés au budget 2026 :

Au titre de section d'investissement
Recettes reportées : 886 000,96 €.
Dépenses reportées : 1 515 204,65 €.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,

David CHARPENTIER.

MAIRIE D'ESBLY (SEINE-ET-MARNE 77450)

Le Maire,

Ghislain DELVAUX.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois, à compter :

de sa réception en Sous-Préfecture le : - 7 JUIL. 2026

de sa publication ou affichage le : - 7 JUIL. 2026
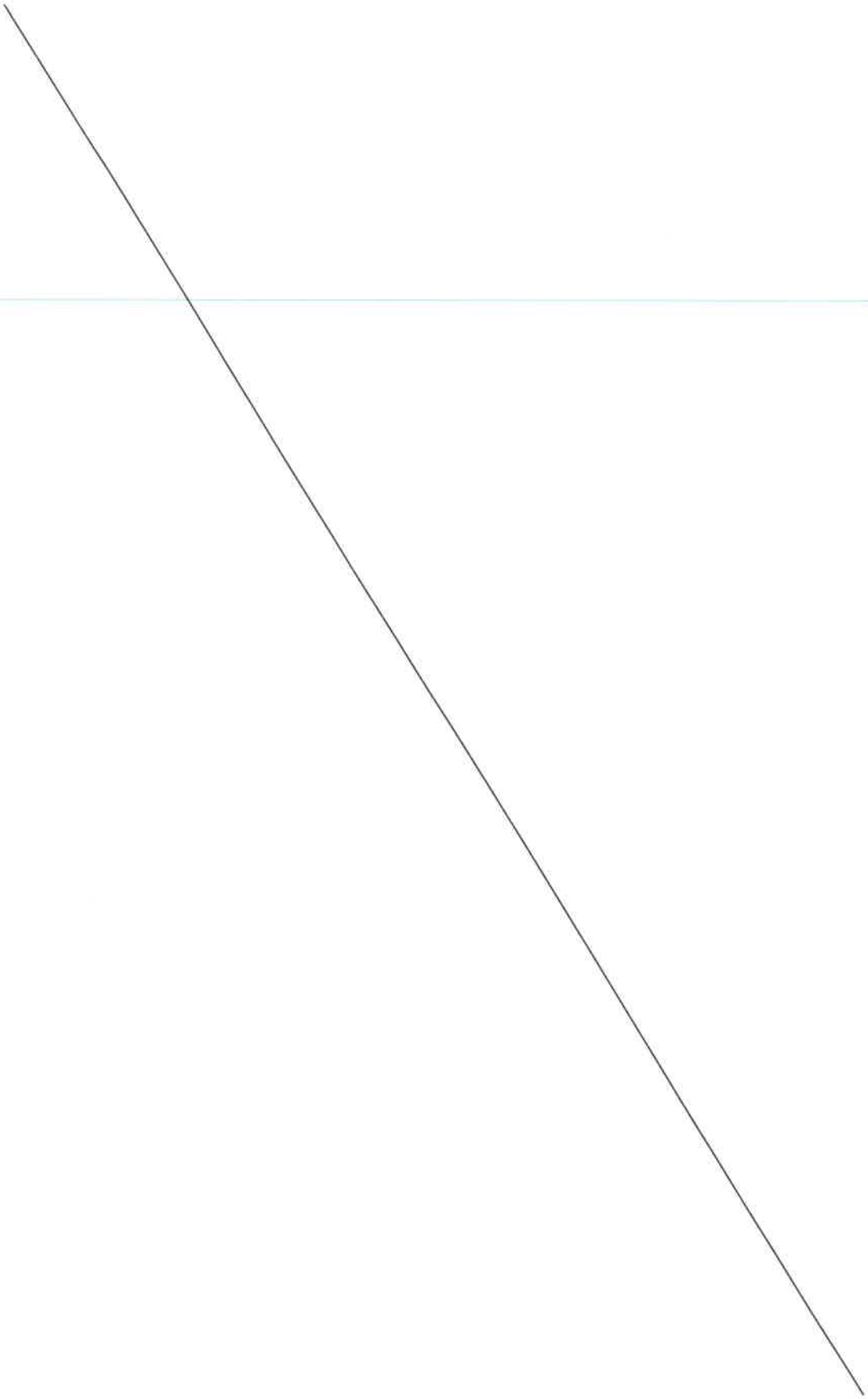
Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 077-217701713-20260630-55_06_2026_DEL-BF